

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Lundi 20 janvier 2020 à 20H00 sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

Présents : messieurs JULIEN, DENIS, CHERION, GUEULLET, RONCERET mesdames DORIAT, EDELIN, CHAPUT, DUPOUX, AGUINET, FAVIER

Excusés : Mesdames PARIS, BOYER

Absents : Messieurs JUAN, VOLAT

Secrétaire de séance : Madame EDELIN

Le précédent Procès-Verbal est voté à l'unanimité.

1) Maison de Santé

Le Conseil municipal valide 5 avenants :

- De moins-value avec l'entreprise SABCF pour le lot gros œuvre d'un montant de 2 705.40 € HT ce qui fait passer le marché de 69 953.90 € HT à 67 248.50 € HT.
 - De moins-value avec l'entreprise FRIAUD pour le lot plâtrerie-peinture d'un montant de 3 979.77 € HT ce qui fait passer le marché de 82 912.54 € HT à 78 932.77 € HT.
 - De plus-value avec l'entreprise REMMEAU pour le lot VRD d'un montant de 421 € HT ce qui fait passer le marché de 47 802 € HT à 48 223 € HT.
 - De plus-value avec l'entreprise DESMERCIERES pour le lot électricité d'un montant de 2 800.49 € HT qui fait passer le marché de 39 212.08 € HT à 42 012.57 € HT.
 - De plus-value avec l'entreprise AMS MORETTE pour le lot Menuiserie extérieure d'un montant de 280 € HT qui fait passer le marché de 17 319 € HT à 17 599 € HT.
- La réception des travaux est prévue le 23 janvier. La maison de Santé ouvrira le mercredi 1^{er} avril.

2) Matériel agricole

Monsieur le Maire fait le constat du vieillissement du matériel agricole utilisé par les services techniques de la commune avec un coût de plus en plus élevé dans le budget de fonctionnement. Il propose de retenir les estimatifs suivants :

- 59 000 € pour le tracteur
- 14 000 € pour le broyeur d'accotements
- 24 500 € pour le broyeur de haies

En complément le Conseil Municipal sollicite des subventions auprès de l'Etat, de la Région, du Conseil Départemental (fonds de solidarité), de l'Europe.

3) Travaux

Les employés communaux travaillent durant cet hiver au rafraichissement et à la rénovation de l'appartement de la mairie. Les élus valident en complément les devis suivants :

- Plomberie avec l'entreprise SPAGNOLO pour un coût de 3 612 € HT
- Electricité avec l'entreprise AUTOMELEC pour un coût de 7 707.61 € HT

Concernant le cimetière un devis de création d'une allée est validé avec l'entreprise de VRD REMMEAU concernant le carré situé en bas à gauche d'un montant de 1 440 € HT.

4) Terrain des Aigriers sur le chemin des Souys

Le Conseil Municipal propose de renouveler la convention avec le moto-club Yzeurien durant 4 ans sur une nouvelle base d'usage des entrainements limités à 6 weekends par ans et 8 journées maximum de 14h à 18h. Une rencontre sera organisée avec les autres associations utilisant le terrain des Aigriers : la section enduro du comité des fêtes et le club d'aéromodélisme pour réalisation de nouvelles conventions.

5) Plateau sportif

L'installation du citystade et des agrès sportifs s'achèvent. Sur l'ensemble du projet qui comportait aussi la réfection de la pelouse du stade, la réalisation de l'éclairage du petit stade, la réalisation des terrains de pétanque il ne reste plus que le boulodrome extérieur.

6) Second pont ville de Moulins

Le conseil municipal décide à l'unanimité de soutenir le projet de second pont sur la commune de MOULINS afin de fluidifier la circulation entre les deux rives de l'Allier et de développer les échanges et l'attractivité de la rive Ouest.

Divers

- Une motion de soutien au démantèlement des services publics dans l'Allier prise par l'association des Maires et l'association des Maires Ruraux du Département est validée à l'unanimité par le Conseil Municipal.
- Les travaux concernant l'arrivée de la fibre devraient se dérouler rue Ducarrouge dans la seconde moitié du mois de février. Une antenne 4 G d'Orange est en cours d'installation au lieu-dit Vernes.
- La mise en place de la réforme de la taxe d'habitation a été présentée au conseil municipal, elle sera effective en 2021.

